



**ARRETE MUNICIPAL n° AR 2025-36**  
**Portant autorisation de mise en place d'une signalisation spécifique**  
**sur le domaine public**

Le Maire,

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2542-1 et suivants ;  
**Vu** le Code de la route et notamment les articles R.411.25, R.411.8 et R.413.1 ;  
**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire ;  
**Vu** les délibération Conseil Municipal du 25 mai 2020 portant élection du Maire et des Adjoints ;

**Considérant** la demande formulée en date du 20/03/2025 par la société NGE INFRANET de Fegersheim, mandatée par la société ROSACE pour le raccordement Télécom de l'immeuble sis 22C route de Soultz ;  
**Considérant** que les travaux consistent à poser des fourreaux PVC, sur 41 ml, entre le regard de l'immeuble 22C route de Soultz et le poteau télécom ;  
**Considérant** que pour permettre l'exécution des travaux il y a lieu de réglementer la circulation ;

**Arrête :**

**Article 1 : Entre le 7 et le 18 avril 2025, pendant la durée des travaux**

La circulation sera perturbée au droit de l'immeuble 22C route de Soultz, en raison de travaux de raccordement Télécom effectués pour le compte de la société ROSACE.

**Article 2 :**

Le stationnement sera interdit à tout véhicule non autorisé, sur l'emprise du chantier.

**Article 3 :**

La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue conformément à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions du livre I-8<sup>e</sup> partie « Signalisation temporaire », par la société NGE INFRANET de Fegersheim.

**Article 4 :**

Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation.

**Article 5 :**

Ampliation du présent arrêté sera adressée à ;  
- Entreprise NGE INFRANET ;  
- Service Départemental d'Incendie et de Secours ;  
- Brigade de Gendarmerie de WOERTH.

Fait à WOERTH, le 20 mars 2025

Le Maire,  
Alain FUCHS

